

MAIRIE DE JAUNAC

COMPTE-RENDU DU C. MUNICIPAL DU 30 juillet 2024 à 18h30

Présents: Alain CLAUZIER, Jacqueline BABIN, Patrick BÖHLE, Thérèse COULON, Gloria TROMBETTA, Éric FONTANEL, François GINESTET, Robert NALPAS , Philippe LEROY

Absent excusé : Nicolas VANEL (procuration à F. GINESTET)

Ordre du jour :

✓ Etat d'avancement des projets ou travaux en cours :

- Eboulement route de la Grange
- Eglise
- Route de Brion (aqueducs et goudronnage)
- Route du Bouchet Ravaux
- Mur du Petit Lieu
- Aire de Malafosse
- Bac à compost du Sictomsed

✓ Dénégement voirie communale

✓ Questions diverses

✓ Etat d'avancement des projets ou travaux en cours :

- Eboulement route de la Grange : les travaux ont été effectués par l'entreprise Bois
- Eglise : M. le Maire nous informe que le devis demandé pour le contrôle de la cloche de l'église se monte à 420€ H.T. Le dernier contrôle aurait été effectué il y a 7 ans (à voir si nous avons des factures de réparations). Ce devis va être accepté.

Le tableau électrique de l'église est très ancien et doit être vérifié également. M le maire est en attente d'un second devis, avant de choisir l'électricien.

- Route de Brion : Le devis de M. Charrier pour l'aqueduc a été accepté, nous attendons son intervention.

L'estimation pour le goudronnage sur la route de Brion a été fait par la DDT :

- Partie basse (vers chemin de Sarméo) : 5369€
- Partie haute (parking du Rocher et haut de la route) : 6036€

Il reste à contacter les entreprises de goudronnage.

Il y a également un trou important sur cette partie de chaussée qu'il convient d'étudier avant d'effectuer les travaux de goudronnage.

- Route du Bouchet Ravaux : à la suite des sorties de bois, il y a été effectué un élargissement d'une petite partie de la chaussée ; il est maintenant nécessaire de rajouter une longueur d'aqueduc pour permettre l'écoulement correct de l'eau.
- Mur du Petit Lieu (face à la maison de M. Fontanel) : chantier participatif prévu les 20/21/22 septembre 2024 (pose de rondins pour remplacer le mur qui s'éboule).
- Aire de Malafosse : la mairie va être associée à l'aménagement du site. Une fois les travaux réalisés, le délaissé sera rétrocédé à la commune.
- Bac à compost du Sictomsed : il va être installé à côté des autres bacs de tri en bordure du CD 120
- Une demande à été faite par M. Scotto (Guignebert) pour créer un accès à sa parcelle sur la route de Guignebert. Demande accordée à condition que les eaux pluviales soient captées par celui-ci pour ne pas créer de nuisance.
- Lotissement Aroumèze : tous les terrains ont désormais été vendus.
- Régularisation de voirie : A la suite du retour du notaire concernant la régularisation déposée pour la famille Maza, le notaire doit nous faire un état des lieux précis des dossiers de régularisation déposés ces dernières années afin de vérifier si la procédure à été poursuivie jusqu'à son terme, pour chacune des demandes.

✓ **Demande de subventions**

Comme l'année précédente M. le maire nous fait part de son intention de déposer une demande dans la cadre du dispositif « atout ruralité » pour nos travaux de goudronnage et de déneigement 2024.

Pour info : montant du déneigement fait par l'entreprise Hilaire en 2023/2024 : 1469€ H.T.

Vote : 1 abstention (T. Coulon) - 9 voix pour.

✓ **Divers**

Patrick Böhle nous informe sur les « coups de pouce » possible du parc pour la signalétique et autres projets. Il est décidé de prendre rendez vous avec un chargé de mission pour la pose de panneaux d'information sur la règlementation (chien, feu, déchets...) au Rocher de Brion

Il est évoqué les horaires d'extinction des éclairages publiques la nuit : cette question sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Fin de la réunion à 19h43